

Lettre N°21 - Juin 2012

La Lettre de l'ONED

Le mot du directeur général

En cette période de bilan, préalable à l'intermède estival, l'ONED souhaite remercier les 300 participants qui ont contribué au succès de la journée d'étude du 15 mai dernier à Lyon, co-organisée avec le CREA Rhône-Alpes et consacrée à la question de l'évaluation des situations familiales en protection de l'enfance. La densité des présentations et la richesse des débats

ont confirmé l'importance de cet enjeu pour l'ensemble des acteurs et praticiens du champ de la protection de l'enfance.

Ce premier semestre est aussi celui de la remise du septième rapport de l'ONED au Gouvernement et au Parlement, qui vous est plus largement commenté dans cette lettre. Enfin, nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée prochaine pour

découvrir la refondation de nos sites ONED et SNATED, dans un souci de meilleure ergonomie garantissant accessibilité et convivialité.

Dans cette attente, que cette période estivale soit pour tous un moment de plaisir et de ressourcement.

Marie-Paule Martin-Blachais

Le 7^{ème} rapport remis au Gouvernement

Actualisant l'estimation du nombre de mineurs et de jeunes majeurs concernés par une mesure de protection de l'enfance, le septième rapport de l'ONED porte un premier regard sur les évolutions du dispositif de protection après la réforme de 2007, qui n'a pas encore entraîné de modifications sensibles au 31.12.2009. Pour les mineurs, une très légère baisse de la part des mesures judiciaires commence à apparaître dans les données, avec notamment une augmentation des aides éducatives à domicile ; pour les jeunes majeurs, on observe depuis 2006 une forte baisse des mesures judiciaires, aussi bien pour les mesures d'accueil que pour les mesures de milieu ouvert. Ce rapport reprend et prolonge les enseignements de l'enquête natio-

nale sur les informations préoccupantes menée par l'ONED en 2011. L'enquête vient éclairer la question de la population couverte dans chaque département par le décret du 28/02/2011 organisant la transmission d'informations sous forme anonyme aux ODPE et à l'ONED et conduit à soulever un problème d'homogénéité des champs observés, selon les départements. Face à l'exigence de solidité et de fiabilité des indicateurs sociaux et pour convenir de l'unité statistique la plus adaptée en vue d'une observation consolidée en protection de l'enfance, la proposition est faite de réunir une conférence de consensus en vue de définir des recommandations visant à arrêter une position consensuelle.

Un nouveau logo pour l'ONED

Depuis le 2 mai 2012, l'ONED est doté d'une nouvelle identité visuelle. Le nouveau logo et la charte graphique qui l'accompagne ont été créés dans un souci de valorisation du GIP Enfance en Danger et d'homogénéisation graphique des deux services le composant. Ce changement intervient également dans le cadre de la refonte des sites de l'ONED, du SNATED et de la création du portail GIPED.

L'atelier sur le devenir à l'âge adulte des enfants placés

La mise en place d'un atelier portant spécifiquement sur la question du **devenir à l'âge adulte des enfants placés** a été initiée en juin 2011.

Cet atelier a pour objectif principal de rassembler les acteurs locaux et les équipes de recherche afin de permettre la mutualisation des études en cours et le partage de pratiques. La première rencontre a fait émerger de nombreux questionnements, notamment en ce qui concerne les difficultés qui interviennent sur le plan méthodologique dans les études de ce type.

La deuxième séance s'est inscrite dans cette continuité en partant des demandes et des constats. D'une part, elle a mis en discussion les **questions éthiques et méthodologiques** qui se posent dans ce type de recherches : comment contacter

les personnes anciennement placées ? Quelles sont les règles à respecter et les précautions à prendre ?... etc. D'autre part, cette deuxième rencontre a apporté quelques **éclairages pratiques** grâce aux expériences de recherche qui ont été développées.

Pour débiter la séance, deux présentations ont été faites. La première, par **Annick-Camille Dumaret**, ingénieure de recherche à l'INSERM, était basée sur ses nombreuses expériences dans le domaine. Elle a permis d'**éclairer, grâce à des éléments pratiques, les questions posées au départ**, notamment en ce qui concerne les démarches à effectuer lors de la mise en œuvre d'une recherche sur le devenir à l'âge adulte d'enfants placés. La seconde présentation proposée par **Pierrine Robin**, maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil,

venait compléter la première concernant les méthodes qu'il est possible d'utiliser dans ce type de recherche. Elle rendait compte de **la mise en place d'une étude novatrice sur la transition à l'âge adulte des jeunes sortants de la protection de l'enfance, interrogés par leurs pairs** (des jeunes sortis du système d'Aide sociale à l'enfance). Cette démarche originale pose également des questionnements éthiques, tant au niveau du rapport enquêteur/enquêté spécifique dans ce contexte particulier, qu'au niveau des dispositifs de soutien à prévoir pour les jeunes enquêteurs.

La suite de la rencontre a permis de faire un point sur l'avancement des études en cours ou sur les projets en réflexion, menés par des associations ou Conseils généraux en lien avec des équipes de recherche.

Séminaire de printemps de l'European Social Network

L'ONED a participé les **10 et 11 mai 2012** au séminaire de printemps organisé par l'European Social Network à Rome.

Cette rencontre avait pour thématique **la transition à l'âge adulte des jeunes vulnérables**, qu'ils soient sortants de protection de l'enfance ou qu'ils aient quitté précocement le système scolaire. Cette rencontre a rassemblé des personnes d'horizons divers (élus, professionnels du travail social, chercheurs, jeunes anciennement placés) ve-

nant de pays européens (Italie, Allemagne, Espagne, Angleterre, Norvège, France, Irlande, etc.) et partageant un même objectif : **mettre en commun les « bonnes pratiques » pour une meilleure prise en compte des difficultés que peuvent rencontrer les jeunes les plus vulnérables lors de la transition à l'âge adulte**. Un aperçu de la diversité des programmes d'accompagnement mis en œuvre au niveau national et européen a permis de rendre compte du caractère universel de la question du soutien des jeunes les plus vulnérables.

Pour exemple, un projet intéressant a été présenté par une professionnelle de santé de Hollande. Ce projet, intitulé M@zl, a pour objectif de mieux prendre en compte les absences des enfants à l'école pour raisons médicales, qui concerneraient 5 à 10 % des enfants. Un travail pluridisciplinaire et une approche holistique ont été mises en œuvre, en rappelant que l'absentéisme d'un enfant à l'école doit être pris comme un facteur de risque pour celui-ci.

L'actualité des ODPE

L'ODPE de la Charente a organisé sa troisième journée départementale de la protection de l'enfance le 7 juin 2012 sur « l'évaluation en protection de l'enfance ». 300 personnes environ ont assisté à cette journée devenue un rendez-vous majeur à Angoulême pour les acteurs du département, mais aussi des MECS, de l'Education nationale, des associations habilitées, de la PJJ, de la

pédopsychiatrie et de la justice des mineurs.

L'ODPE de la Charente a organisé sa troisième journée départementale de la protection de l'enfance.

Un membre de l'ONED a assuré l'animation et la modération de la journée. Après une présentation

des actions développées et des projets en cours dans le cadre du schéma départemental, la matinée a été consacrée à la présentation comparée des systèmes français, allemand et québécois. Ensuite, l'après midi a été réservé à la présentation du référentiel élaboré par le CREA Rhône-Alpes en partenariat avec l'ONED.

Séminaire annuel de ChildONEurope

Le séminaire annuel de ChildONEurope ouvert à tous les acteurs de la protection de l'enfance s'est tenu à Florence le 19 avril sur le thème de la complémentarité et des synergies entre la justice des mineurs et le secteur des services sociaux.

ChildONEurope est le réseau européen d'observatoires nationaux de l'enfance. Il a été créé en janvier 2003 afin de soutenir la réflexion des politiques nationales et européennes. Ce réseau remplit ainsi trois missions principales : favoriser un partage de connaissance des bonnes pratiques suivies par les différents Etats membres, réaliser des enquêtes ou des études sur des sujets spécifiques à l'enfance, principalement à travers une approche pluridisciplinaire et comparative, développer et échanger des connaissances sur les

indicateurs et les méthodologies permettant la comparabilité des données et des informations nationales.

Dix-sept pays européens sont représentés grâce à un binôme constitué d'un représentant gouvernemental et d'un représentant de l'observatoire. Mme Marie-Paule Martin-Blachais, directeur général du GIP Enfance en Danger, assure la présidence de ChildONEurope pour 2011-2012. Elle a ainsi tenu un rôle actif dans l'animation des débats de cette journée, notamment lors d'un atelier sur le sujet de la prise en charge des mineurs étrangers isolés délinquants. Damien Nantes, président de l'association française « Hors la Rue », est intervenu en tant qu'expert sur cette question.

Les interventions en séance plénière ont été marquées par la participation de Margaret Tuite, coordinateur pour les droits de l'enfant et DG Justice à la Commission

européenne. Elle a exposé les principaux éléments de l'agenda européen concernant les droits de l'enfant, la justice et la délinquance des mineurs. Gioia Scapucci est également intervenue pour présenter les recommandations du Conseil de l'Europe adoptées par le Comité des ministres le 16 novembre 2011 et portant sur les droits de l'enfant et sur les services sociaux adaptés aux enfants et aux familles. Ces recommandations visent tout d'abord à encourager les Etats à favoriser le recours aux guides de bonnes pratiques. Le Conseil de l'Europe rappelle ensuite le droit de l'enfant à la participation aux prestations des services sociaux. Enfin, il réaffirme la nécessité pour les services sociaux spécialisés de s'appuyer sur une évaluation pluridisciplinaire et rigoureuse des besoins de l'enfant, avant de mettre en œuvre une mesure de protection.

L'actualité en protection de l'enfance

Le centre de recherche Innocenti de l'UNICEF a rendu public le 29 mai dernier un rapport intitulé « **Mesurer la pauvreté des enfants** ». Il présente les données disponibles les plus récentes (2009) comparables à l'échelle internationale et basées sur les taux de privation et de pauvreté relatifs aux enfants. **La France se situe au 14^e rang des 35 pays étudiés avec 8,8 % d'enfants (âgés de 0 à 17 ans) vivant dans une pauvreté relative**, c'est-à-dire dans des ménages dont le revenu disponible est inférieur à 50 % du revenu médian national. Le taux s'élève à 10,1 % pour les enfants privés d'au moins deux des

14 variables analysées (autour des thèmes de l'alimentation, l'accès à la culture, l'habillement, les jeux, etc.) du fait de la précarité des ressources de leur famille.

L'UNICEF pointe du doigt la pauvreté des enfants en France

La France, malgré son implication et ses fortes dépenses publiques consacrées aux familles se positionne défavorablement. Certains pays sont nettement plus performants avec pourtant des dépenses

engagées moins importantes. C'est pourquoi il est rappelé une des propositions de l'UNICEF France, à savoir la mise en place d'un **observatoire national de l'enfance et de la jeunesse** qui permettrait de mieux comprendre le phénomène de pauvreté et d'adapter les politiques publiques en conséquence. Le rapport conclut en affirmant qu'« *une société qui n'aide pas les parents à protéger les enfants fait défaut à ses citoyens les plus vulnérables et cumule des problèmes sociaux et économiques insolubles qui se poseront dans un avenir très proche* ».

L'agenda

29 juin 2012 – Paris

Le droit des enfants dans le monde
Conférence de Claire Brisset, première défenseure des enfants, médiatrice à la ville de Paris, organisée par les médecins de l'Education nationale (MEN)

4-7 septembre 2012 – Glasgow

Tous nos enfants
XII^{ème} Conférence internationale de l'EUSARF

9-12 septembre 2012 – Istanbul

Promouvoir les partenariats locaux, nationaux et internationaux pour la protection des enfants
XIX^{ème} Congrès international de l'ISPCAN (International society for prevention of child abuse and neglect)

27-28 septembre – Angers

Les relations entre associations et départements à la croisée des chemins
V^{ème} Séminaire des cadres de l'Aide sociale à l'enfance organisé par l'ONED et l'INSET d'Angers.

Mouvements à l'ONED :

Laurence Houzard, chargée de mission directrice PJJ, Isabelle Lacroix, chargée d'études sociologue, Adeline Renuy, chargée d'études statisticienne et Fanny Boureau, rédactrice, ont rejoint l'équipe de l'ONED au cours des mois d'avril et mai 2012.

Publication

Patrick Grégoire, Pierrine Robin, Eliane Corbet. *L'évaluation participative des situations familiales*. Paris : Dunod, 2012, 118 p (Collection Enfances)

GIP Enfance en Danger BP 30302
75823 Paris cedex 17
Téléphone : 01. 58. 14. 22. 50
Télécopie : 01. 45. 41. 38. 01
www.oned.gouv.fr

Direction de la publication : Marie-Paule Martin-Blachais
Réalisation : Fanny Boureau